Le «Passeport Bénévole»

Résumé : Grâce au « Passeport Bénévole » conçu par France Bénévolat en 2007, les compétences acquises au cours d'une expérience bénévole peuvent aujourd'hui être valorisées et bénéficient d'une reconnaissance formelle.

AUTEUR

Dominique Thierry

Président de France Bénévolat

d.thierry @francebenevolat.org

PROGRAMME

Démarrage : 2007

Lieu de réalisation : France

Budget : 500000 €

Origine et spécificités du financement : 32% Ministères, 42% partenariats entreprises et économie sociale et solidaire, 26% cotisations, études et prestations

ORGANISME

France Bénévolat

127 rue Falguière Hall B1

75015 Paris

http://www.francebenevolat.org

Salariés : 10

Bénévoles : 1000

Adhérents : 6000

COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : *vendredi 25 juillet 2014*

Solution(s) : *Education*

Opérateur(s) : *Association, ONG*

Bénéficiaires : *Professionnels, Elèves, étudiants, Chômeurs*

Domaine(s) : *Éducation, Formation*

Pays : *France*

Envergure du programme : *Nationale*

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Le « Passeport Bénévole » ® (équivalent du « portofolio » de compétences québécois) a été conçu en 2007 par France Bénévolat (FB) en réaction aux constats suivants :
- de nombreux demandeurs d'emploi font du bénévolat sans que leurs compétences soient repérées et valorisées ;
- faible appropriation, par les associations, de la loi de 2002 sur la « Valorisation des Acquis de l'Expérience » (VAE) ;
- faible perception, par les entreprises classiques, que les associations sont des lieux de qualification importants, parfois exceptionnels.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Création d'un support, appelé « Le Passeport Bénévole » ® répondant aux exigences suivantes :
- validé mais pas trop complexe
- propriété du bénévole
- valorisant toutes les compétences acquises au cours d'un parcours bénévole
- acceptable et accepté dans les démarches de VAE.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Validation du support par le Service Public de l'Emploi (Pôle Emploi et AFPA), par l'Education Nationale et par le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
- Validation par de grands réseaux associatifs
- Dispense du support par les associations à leurs bénévoles
- Depuis 2008, de très nombreuses actions de promotion et de sensibilisation auprès des milieux associatifs, des Collectivités Territoriales et des employeurs
- Création d'un site dédié www.passeport-benevole.org
- Nombreux échanges internationaux : présentation de cet outil aux homologues européens

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 120.000 passeports distribués depuis 2008
- Site dédié consulté par 2.000 personnes différentes par mois
- Outil maintenant connu et reconnu
- Utilisé en priorité par les jeunes « primo demandeurs d'emploi » et les salariés ayant un projet de mobilité professionnelle
- Influence de démarches proches en Europe
- Levier d'incitation, pour les associations, à mieux gérer leurs bénévoles et à mieux les reconnaitre
- Pour les demandeurs d'emploi, en particulier les jeunes, moyen de les valoriser et leur redonner confiance en eux
- De nombreux articles dans la presse spécialisée

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Création d'un support reconnaissant que les associations sont des vrais lieux de qualification et que les bénévoles développent de vraies compétences.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Pôle Emploi, Caisse des Dépôts et Consignations, Education Nationale, Ministère Vie Associative, AFPA, Association Nationale des DRH (ANDRH), Collectivités territoriales (dont la Ville de Paris et le Conseil Général des Bouches du Rhône), les Missions Locales

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :
Changement de représentations de beaucoup d'acteurs : associations, employeurs potentiels, Service Public de de l'Emploi, Jurys de VAE, etc.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :
- De très nombreuses interventions nationales et locales auprès de tous ces acteurs
- Une amélioration du support a été effectuée en 2012 en partenariat avec le Ministère de la Vie Associative : en particulier introduction d'un référentiel des compétences acquises dans l'exercice de responsabilités associatives

Améliorations futures possibles :
- La volonté de FB est de s'adresser plus directement aux jeunes dans le cadre de son programme « AIRE21 »®
- Accroître la sensibilisation auprès des employeurs
- Evaluer le degré d'appropriation réel par les associations

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :
- Reconnaissance de l'outil par les pouvoirs publics et les employeurs
- Associer toutes les parties prenantes

Idée de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme :
La question globale des différents modes de valorisation du bénévolat : valorisation économique (PIB), valorisation académique et universitaire dans le cadre de la réforme LMD, liens avec le « livret de compétences » des collégiens et lycéens, etc.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Thierry D. « Le bénévole et les associations » Territorial- Associations Mode d'Emploi 2010
http://www.passeport-benevole.org/ (Présentation des objectifs et du support)
http://www.francebenevolat.org/ (Nombreux articles sur les compétences bénévoles et la qualification par les associations)

*Les textes RESOLIS sont disponibles sous la licence Creative Commons Attribution 3.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/), et doivent être cités de la manière suivante : Nom auteur, « Titre », **Journal RESOLIS**, vol. e-page.*